Université Paris Nanterre

Document de cadrage *de la politique culturelle du Service commun de la documentation (SCD) de l'université Paris Nanterre*

Créé en	Décembre 2018
Mises à jour le	21 octobre 2022 ; 14 mars 2023 ; 11 juin 2025
Version	04
Autrices	Aurélie Delaigue, Isabelle Normand

Ce document présente le cadre dans lequel se déploie l'action culturelle du SCD. Il est un outil de travail permettant d'expliciter à ses partenaires comme à ses publics les principes qui président au processus de sélection, de conception et de mise en œuvre de ses projets culturels.

Le SCD comprend la bibliothèque universitaire (désignée ci-après comme la "grande BU"), qui intègre le Pixel - lieu collaboratif et d'exploration des savoirs - et quatorze bibliothèques d'UFR. Ces bibliothèques sont réparties sur l'ensemble des campus de l'Université (campus Nanterre, Ville d'Avray et Saint-Cloud). La grande BU est l'un des espaces les plus fréquentés du campus Nanterre ; c'est un lieu central, pour les étudiants principalement, mais aussi potentiellement un lieu de rencontre pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire et du territoire.

1. Un acteur culturel au sein d'un écosystème riche et dynamique
2. Les objectifs : ouvrir la discussion dans le cadre d'une stratégie sciences-société
3. Un public non spécialiste
4. Les axes de programmation
5. Des formes d'action diverses mais aussi spécialisées (culture du débat et de l'esprit critique)
6. Une logique de coopération ou collaboration, partenariat et réseau
7. L'organisation et les moyens disponibles : une logique de mutualisation et de synergies
8. La communication : un processus continu, un volet décisif
9. L'évaluation : un outil de pilotage et un processus continu, à différentes échelles

1. Un acteur culturel au sein d'un écosystème riche et dynamique

Le SCD est l'un des acteurs culturels de l'université et participe à ce titre de l'affirmation de l'université comme acteur culturel du territoire. D'après le décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs (article 2), les bibliothèques universitaires "participent aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université ou des établissements contractants." La convention cadre « Campus, territoires de culture » signée par les ministères chargés de l'enseignement

supérieur et de la culture en faveur en 2024 rappelle à ce titre la nécessité d'associer les bibliothèques de l'enseignement supérieur à la mise en oeuvre de la politique culturelle universitaire (article 4.1) telle que définie dans ladite convention.

La double caractéristique recherche/formation de la culture en université est au cœur du projet culturel du SCD, sa programmation reposant aujourd'hui sur un triptyque le positionnant à la fois comme acteur de la formation et de la recherche mais aussi lieu de vie. L'université Paris Nanterre dispose d'un maillage culturel universitaire très riche et varié, composé de multiples acteurs. Le SCD s'est positionné de manière complémentaire au sein de cet écosystème, comme un concepteur et un programmateur mais aussi comme un lieu d'accueil susceptible de favoriser les synergies. **Sa politique se caractérise par une inscription forte dans le cadre de la politique sciences-société de l'université, soit le souhait de contribuer à la compréhension et à l'analyse des enjeux de société, notamment numériques, à travers un ancrage dans la documentation et les domaines d'expertise d'un SCD**.

2. Les objectifs : ouvrir la discussion dans le cadre d'une stratégie sciences-société

A travers son action culturelle, le SCD concourt à la réalisation des objectifs fixés dans la convention cadre « Campus, territoires de culture »[1].

Le SCD vise plus spécifiquement à :

- développer une culture du débat et de l'esprit critique, à la croisée de ses missions culturelles et pédagogiques : cet objectif est premier et irrigue les suivants ; il implique notamment de concourir à rendre l'actualité intelligible, de favoriser le développement de toutes formes d'expression orale ou écrite, de privilégier dès que possible la pluridisciplinarité quelles que soient les formes d'action choisies, de favoriser la mise en regard et en dialogue d'une diversité d'analyses et de points de vue, en s'appuyant sur la complémentarité des démarches artistiques et scientifiques, et ainsi soutenir la participation citoyenne ; contribuer à l'engagement de la jeunesse et plus largement de citoyens dans le débat démocratique,
- participer au dialogue sciences-société en contribuant à l'ouverture d'une science accessible au plus grand nombre, valorisant notamment l'expertise scientifique, mettant en valeur l'actualité et la diversité de la recherche nanterrienne et des collections vulgarisées ; et ce faisant concourir au renforcement de la confiance dans les sciences,
- valoriser, enrichir, approfondir la connaissance de ses collections imprimées, audiovisuelles et numériques : l'ensemble de ses propositions culturelles sont construites à partir du contenu de ses collections ; elles sont une occasion de les actualiser, de les faire (re)découvrir par des actions de médiation et d'inviter à y revenir ; dès lors que cela est possible et pertinent, une trace est conservée (captation audio ou vidéo ou photographies par exemple),
- participer de la réussite étudiante en faisant de la dimension pédagogique un principe fort en phase de conception comme de réalisation de toute action culturelle,
- resserrer à cette occasion les liens avec la formation et la recherche nanterriennes, comme avec l'ensemble des acteurs culturels de l'université, dans une logique de mutualisation et de collaboration (faire communauté),

[1] Ces objectifs sont : développer les coopérations et la partenariats, favoriser l'accès et la participation de tous à la vie culturelle et artistique, affirmer le rôle d'acteur culturel des campus.

- s’inscrire dans la dynamique universitaire d’ouverture au territoire et à la société tant du point de vue des publics que des partenariats,
- participer à la promotion et à la valorisation des patrimoines des campus, dont le bâtiment BU est labellisé Architecture remarquable[2].

3. Un public non spécialiste

Les publics visés par l’action culturelle du SCD sont des publics non spécialistes des sujets ou objets traités à travers sa programmation culturelle. Il peut s’agir de publics issus de la communauté universitaire et d’usagers fréquentant la bibliothèque, d’un “grand public” majoritairement issu du territoire voire d’élèves de l’enseignement primaire ou secondaire. Les espaces de la grande BU étant ouverts sans conditions d’accès spécifiques, les actions qui y sont déployées sont pensées comme accessibles à toutes et tous. Les actions se tenant au sein du réseau des bibliothèques d’UFR se distinguent par leur ancrage disciplinaire plus marqué et un public davantage issu de la communauté universitaire même s’il n’est pas volontairement exclusif.

L’implication des publics dans la mise en place des actions proposées par le SCD est favorisée sans toutefois être un prérequis. Du simple statut de spectateur à celui d’organisateur/producteur, toutes les formes de coopération sont envisageables.
Spécifier le public visé s’avère primordial autant que possible afin d’adapter au mieux les modalités d’organisation d’une action donnée - dont le choix du lieu - et sa communication.

L’accès hybride (présentiel / distanciel) à certaines actions peut être étudié au cas par cas.

4. Les axes de programmation

Les axes ci-dessous structurent les actions accueillies ou produites par le SCD ; ses bibliothèques :

1. participent de la possibilité pour chacun « d’exercer ses droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société »[3]. Cette ambition est investie par le SCD à travers le **prisme sciences-société** (favoriser les rencontres entre les sciences et la société, sensibiliser à la recherche) et les questions d’actualité (éclairer notamment les grands enjeux de société par la vulgarisation de la science).

2. concourent à la valorisation de la **création artistique** dans ses dimensions littéraires et relatives au cinéma documentaire en particulier ;

3. participent enfin d’une meilleure compréhension du **numérique**. Thématique de recherche forte de l’université (intelligence artificielle, humanités numériques, industries culturelles et créatives...), il est d’autant plus susceptible d’irriguer l’ensemble de sa programmation culturelle. Cette facette de sa programmation renvoie à une part de l’identité du Pixel, lieu ouvert en 2021.

Ces axes sont interdépendants mais peuvent aussi se déployer de manière autonome.

[2] https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/ACR0000681
[3] Manifeste IFLA-UNESCO

5. Des formes d’action diverses mais aussi spécialisées (culture du débat et de l’esprit critique)

Le SCD investit des formes d’action diverses dès lors qu’elles favorisent l’atteinte des objectifs de son action culturelle et sont adaptées aux publics prioritairement visés. Elles peuvent notamment être participatives - privilégiant la participation directe des étudiant·es -, combinées - pouvant se décliner sous différentes formes -, si possible innovantes. Elles s’inscrivent le plus souvent dans les catégories larges de l’exposition, de la manifestation orale, du cinéma et de l’atelier.

Le SCD fait le choix de concevoir et de développer la maîtrise de certains formats spécifiques (le débat, Ma thèse en 5 minutes, le bar à podcasts, la rencontre littéraire, etc.) facilitant ainsi son insertion dans des programmations thématiques dont il n’est pas forcément à l’initiative.

6. Une logique de coopération ou collaboration, partenariat et réseau

La programmation culturelle du SCD s’inscrit dans une logique collaborative universitaire, territoriale mais aussi interprofessionnelle.

Le recours à des partenariats est systématiquement privilégié dans la production et le choix des actions programmées. Afin de privilégier cette manière de faire, les actions sont conçues en lien avec des partenaires ou manifestations locales, nationales ou internationales et/ou l’actualité culturelle, scientifique et technique de l’université. Elles impliquent de manière privilégiée les acteurs du territoire et le réseau des partenaires culturels, académiques et socio-économiques de l’Université.
Les partenariats noués peuvent être financiers, de communication ou encore de l’ordre de la coproduction, avec une recherche active de partenariats pédagogiques et scientifiques au sein de l’Université. Le SCD exploite ici pleinement l’une des forces de la communauté universitaire qui est à la fois destinataire, productrice et actrice de sa programmation culturelle.

Le SCD s’inscrit dans le cadre organisationnel et de réflexion de l’Université ; il participe à ce titre aux réflexions menées avec les acteurs culturels de la communauté universitaire, dans une logique de partage de compétences et d’expériences qui concourt également à une communication plus lisible et efficiente. Le SCD peut ici notamment apporter son expertise documentaire (communication autour de bases de données audiovisuelles aux droits de projection d’ores et déjà négociés, de collections de vulgarisation scientifique, etc. par exemple).

Le SCD a vocation à fonctionner en réseau à l’échelle de ses bibliothèques mais aussi au sein du monde des bibliothèques en général. L’identité *bibliothèques* de sa programmation se nourrit et s’appuie sur les réflexions menées au sein de bibliothèques de tous types (le réseau des médiathèques de la Ville de Nanterre avec lequel elle est liée par convention et La Contemporaine en premier lieu, la Bibliothèque nationale de France ou encore la Bibliothèque publique d’information, porteuse d’une réflexion sur l’action culturelle en bibliothèques, d’autres bibliothèques universitaires, bibliothèques de recherche ou encore bibliothèques municipales).

Les partenariats noués font l'objet de conventions dès que pertinent.

7. L'organisation et les moyens disponibles : une logique de mutualisation et de synergies

Les compétences et moyens humains, matériels et budgétaires mobilisés sont d'abord ceux du SCD mais aussi le fruit d'une mutualisation à l'échelle de l'université voire de ses partenaires académiques ou non académiques.

Une organisation transversale

Le dispositif d'action culturelle du SCD s'appuie sur une organisation composée de deux niveaux d'acteurs : le noyau permanent du service d'action culturelle, vie de campus et dialogue avec la société intégré à son département des services aux publics (un personnel d'encadrement, trois médiateurs documentaires) ; une comitologie active qui rassemble des personnels provenant des divers services du SCD – services documentaires, accueil des publics, accompagnement à la recherche, formation des usagers – (comité de programmation général dit action culturelle et valorisation des collections, groupes de programmation spécifiques chargés de la conception et de la mise en oeuvre des actions). Chacune des fonctions ainsi assurées sont définies dans des fiches de poste ou des fiches fonctionnelles établissant les missions et activités liées à chacun des rôles possibles au sein de cette organisation. Une attention particulière est portée à la formation, au partage et à la transmission de compétences au sein de l'équipe culturelle du SCD et entre partenaires universitaires.

Une programmation rythmée par l'année universitaire

La programmation tient à la fois compte des calendriers budgétaires et culturels.

Le calendrier culturel est organisé en fonction du calendrier universitaire, avec un degré d'anticipation annuel. Une saison culturelle couvre ainsi l'année universitaire, avec une période active démarrant après la rentrée universitaire et prenant fin avec la période des examens (octobre - début décembre ; fin janvier - début avril). Une pré-programmation annuelle est validée à la fin du mois de juin de l'année universitaire précédente après discussion et présentation au sein du comité de programmation général, en comité de pilotage du SCD et pour information au sein du Conseil de la documentation.

Cette programmation tient également compte des calendriers civils qui sont ceux sur lesquels reposent les décisions budgétaires. Les actions projetées pour le second semestre universitaire sont soumises à ce calendrier et donc si nécessaire réévaluées.

Des actions dans et hors les murs

Les bibliothèques du SCD sont des lieux de passage, de vie et de rencontre de publics divers ; les lieux investis pour l'action culturelle au sein de leurs espaces sont pour la plupart des lieux ouverts réunissant tout ou partie de ces fonctions, dont, de manière non exclusive :
– la galerie Edouard Albert, galerie d'exposition située à l'Accueil Est de la grande BU et menant au Pixel,
– les passerelles menant à chacun des accueils de la grande BU,
– Le Pixel : espace événementiel, salle de formation, interfaces tactiles numériques,

– le hall du bâtiment BU,
– les espaces Vie étudiante, Actualités et le couloir des Lettres, Langues et Cultures,
– des espaces en bibliothèques d'UFR.
Le SCD peut également investir des lieux qui ne sont pas les siens, sur les campus de l'Université ou en dehors - les bibliothèques municipales de la Ville de Nanterre notamment -, dans une logique de mutualisation des moyens et de circulation des publics.

Un budget réparti

Le budget destiné au financement de cette programmation est réparti entre différentes sources répondant notamment à la diversité des publics concernés. Il peut être partagé avec les différents coproducteurs d'une action le cas échéant.

L'accès à l'ensemble des actions est de manière privilégiée libre et gratuit.

8. La communication : un processus continu, un volet décisif

La communication autour de la programmation culturelle du SCD fait l'objet d'un plan de communication intégré à sa politique de communication (une stratégie, un plan d'actions annualisé).

Elle s'appuie sur l'expertise du service communication du SCD et de la Direction de la communication de l'Université dont elle suit les principes et utilise les outils. Elle s'adresse au public cible comme aux membres du personnel de l'université susceptibles de la porter ou de la relayer. Le site internet du SCD, à vocation informationnelle, expose par exemple le présent cadre, un calendrier annuel des actions et l'ensemble des informations pratiques nécessaires. Chaque action y est présentée de manière détaillée.

Volet décisif d'un projet culturel, la communication est ici pensée comme un processus initié et déclenché dès la genèse de toute action ; l'implication des partenaires étant notamment à ce titre un gage de visibilité.

9. L'évaluation : un outil de pilotage et un processus continu, à différentes échelles

L'évaluation de la programmation culturelle est effectuée au niveau national[4] mais aussi et surtout local ; elle se décline à l'échelle de l'ensemble de la programmation (budget global, nombre d'actions par an, rapport annuel, etc.) comme de chaque format ou action ; elle recourt à des méthodes quantitatives comme qualitatives (enquête générale annuelle, relevé statistique de fréquentation, micro-entretiens, bilan de clôture avec l'ensemble des partenaires d'une action, etc.) et porte aussi bien sur ses conditions d'élaboration que de réception. Elle s'appuie sur l'expertise du département des services aux publics du SCD.

Elle doit ainsi notamment permettre d'apprécier sa pertinence au regard des publics visés, des axes et des objectifs de programmation définis afin de les ajuster dès que nécessaire, et de mesurer son impact sur le fonctionnement du service commun et la réalisation de ses missions. Le SCD fait ici sienne l'idée d'une évaluation à la fois conçue comme un outil de pilotage mais aussi un processus accompagnant chaque étape et chaque volet de ce projet

[4] Enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires (eSGBU)

culturel[5], de sa conception à sa mise en œuvre. Cette logique s'avère d'autant plus utile dans un contexte nécessitant un effort d'adaptation régulier.

[5] Pierre-Yves Cachard et Carole Letrouit, de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) appellent à un "changement de regard", à la considérer "comme un processus qui accompagne l'ensemble des étapes de la conception d'un événement et qui doit être instruit comme une des conditions de réalisation et non plus comme un bilan de l'action, visant à rendre compte de façon transparente de la réalité de ce travail tout en permettant d'apporter des ajustements ou des correctifs au programme". Pierre-Yves CACHARD et Carole LETROUIT, « La difficile évaluation de l'action culturelle : quelle « mesurabilité », quelle méthode, quels outils ? », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2024-1.
En ligne : https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2024-00-0000-014